

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

" ABATTAGE D' ARBRES "

Arrêté du gouvernement du de la région de Bruxelles Capitale du 17 janvier 2002
modifié par l'arrêté du Gouvernement du 11 avril 2003

	pièces à fournir
nbre exemplaires	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
4	formulaire de demande de permis (annexe I)
4	l'avis de la société de logement lorsqu'il s'agit de travaux sur un bien leur appartenant.
4	minimum 2 photos couleur permettant d'évaluer correctement la situation existante sur le bien et les biens voisins <u>collées sur format A4</u>
	DOCUMENTS GRAPHIQUES
4	plan de localisation dressé à une échelle comprise entre 1/10.000 et 1/1000. - Il situe précisément le bien dans le tissu urbain environnant
4	plan d'implantation dressé au 1/500, 1/200, ou 1/100 figurant : - orientation et échelle - le tracé des rues contiguës et leur nom, les n° de police des biens contigus, leur tracé et le nom de leur propriétaire - la localisation des prises de vues des photos - l'emplacement de tous les hautes tiges existants en précisant ceux à abattre et leur nom

Service de Urbanisme - Environnement

"Maison Haute" place A. Gilson 2
1170 BRUXELLES
tél : 02/ 674.74.32

Heures d'ouvertures : **Renseignements urbanistiques**
les lundi mardi mercredi matins
de 9h00 à 11h30

en juillet & août : lundi & mercredi
de 8h30 à 11h